



---

# communiqué

---

Date

Pour publication

Le 2 juin 1989

N<sup>o</sup> 124

## RÉUNION DU COMITÉ MIXTE DE COOPÉRATION ENTRE

### LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ,

### LE 2 JUIN 1989, À BRUXELLES

Le communiqué conjoint suivant a été diffusé aujourd'hui à Bruxelles par le Canada et la Communauté européenne à l'issue de consultations entre des ministres canadiens et des commissaires de la Communauté.

**BRUXELLES** - Le Comité mixte de coopération (CMC), créé dans le cadre de l'Accord-cadre conclu entre le Canada et la CE, s'est réuni le 2 juin 1989 à Bruxelles. C'était la septième réunion de ce Comité chargé de la coopération commerciale et économique sur la base de l'Accord-cadre signé en 1970.

La délégation canadienne était conduite par M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures et M. John Crosbie, ministre du Commerce extérieur, tandis que le Vice-président Andriessen, Commissaire des relations extérieures et de la politique commerciale, conduisait la délégation de la commission.

Le CMC avait été précédé d'une réunion informelle entre les ministres canadiens et M. Andriessen à laquelle avait pris part le Vice-président Manuel Marin, responsable de la pêche, ainsi que M. Ray McSharry, plus spécialement chargé de l'agriculture.

Le Président de la Commission, M. Jacques Delors, a reçu également les deux ministres canadiens.

Ces réunions ont donné un nouvel élan politique aux relations entre le Canada et la CE et ont permis de procéder à un examen approfondi des problèmes multilatéraux et des questions commerciales bilatérales.

.../2